14 rue Roger Salengro 69009 LYON

AGRMT: E0306910660 Tel:04.78.83.92.50

@:contact@conduiteplus.com



PROGRAMME DE FORMATION A LA CATEGORIE AM DU PERMIS DE CONDUIRE

Préambule

La catégorie AM du permis de conduire est équivalente au Brevet de Sécurité Routière (BSR). Elle n'entre pas dans le régime du permis à points. Ce permis peut être délivré à partir de 14 ans à l'issue d'une formation spécifique de 7 heures, dispensée par une école d'enseignement de la conduite automobile agréée. Le BSR reste valide.

Tout permis de conduire autorise la conduite des véhicules relevant de la catégorie AM.

La carte sécurisée AM est valable 15 ans à compter de la date de sa délivrance. Cette validité est inscrite sur le document.

1) Les enjeux de la formation préparatoire au permis de conduire

La dimension sociale de l'usage des cyclomoteurs au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc. Les conducteurs de cyclomoteur sont largement surexposés pour ce qui est du risque routier. L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoirêtre, savoir-faire et savoir-devenir.

2) L'organisme de formation

Raison sociale: SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS

Adresse: 14 rue roger salengro 69009 LYON

Adresse électronique : autoecole-conduiteplus@hotmail.fr

Téléphone : 04.78.83.02.50 Siret : 47832576400015

Agrément préfectoral : E0306910660

Code NAF: 8553Z

Gérant : Mr KARSENTY LIONEL

Responsable Légal: MR KARSENTY LIONEL

Responsable des relations avec les élèves : MR KARSENTY LIONEL

3) Les prérequis

- avoir minimum 14 ans et avoir obtenu l'attestation scolaire de sécurité routière de (ASSR) premier ou deuxième niveau ou à défaut l'attestation de sécurité routière (ASR)

4) Le public visé

Tous publics

5) La durée de la formation

8 heures

6) Les véhicules

- a) Cyclomoteurs de cylindrée inférieure ou égale à 50 cm³ et dont la vitesse est limitée par construction à 45 km/h.
- b) Voiturettes et petits quads de cylindrée inférieure ou égale à 50 cm³ pour un moteur essence ou inférieur ou égale à 4 kW pour un moteur Diesel.

69009 LYON

AGRMT: E0306910660 Tel:04.78.83.92.50

@:contact@conduiteplus.com



7) Le programme de la formation

L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière adapte les contenus de la formation à l'option choisie par l'élève : cyclomoteur ou quadricycle léger à moteur.

Cette formation s'organise autour des trois types d'enseignement suivants :

- Formation pratique hors circulation;
- Formation pratique en circulation ;
- Sensibilisation aux risques.

Séquence 1. — formation pratique hors circulation

(Durée: 2 heures)

Elle doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- Les équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur leurs rôles ;
- La connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur ou quadricycle). Savoir effectuer les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité;
- La maîtrise technique du véhicule hors circulation.

1. Les équipements — Leurs rôles

Le port obligatoire du casque. Son rôle : protection en cas de chutes et de chocs. Le choix d'un casque adapté. L'utilisation, le réglage et l'entretien du casque.

Le port obligatoire de la ceinture de sécurité. Son rôle en cas de chocs.

Les vêtements adaptés : combinaison ou blouson en cuir ou veste épaisse, pantalons épais, bottes ou chaussures fermées et montantes, gants. Leurs rôles : protection en cas d'intempéries, de chutes (brûlures) et détectabilité de jour et de nuit.

2. La découverte des principaux organes du véhicule — Les contrôles indispensables à l'entretien et au maintien de la sécurité.

Le tableau de bord : compteurs, voyants, témoins.

L'éclairage : savoir vérifier la propreté et le fonctionnement des feux avant chaque départ. Savoir régler la hauteur du projecteur.

Les freins : en fonction du type de freins, à tambour ou à disque, savoir contrôler l'usure éventuelle, régler le câble ou contrôler le niveau de liquide de freins.

Les pneumatiques : contrôle de la pression et des flancs du pneumatique.

La chaîne : savoir vérifier la tension et le graissage.

L'huile moteur : connaître l'emplacement, savoir vérifier le niveau et rajouter de l'huile si nécessaire.

Batterie : savoir la brancher et connaître les dangers inhérents aux véhicules électriques.

Le carburant : connaître l'emplacement et savoir vérifier le niveau.

La pré-signalisation en cas de panne.

3. La maîtrise du véhicule hors circulation

La position de conduite (bras, dos, jambes, pieds et mains) — Le réglage du/des rétroviseur(s).

Pour le quadricycle : réglage du siège, du volant et des rétroviseurs.

La mise en marche, le démarrage et l'arrêt du véhicule.

69009 LYON

AGRMT : E0306910660 Tel :04.78.83.92.50

@:contact@conduiteplus.com



Pour les cyclomoteurs : le maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite (exercices sans et avec passager). Le ralentissement, le freinage et l'immobilisation du véhicule — Pour les cyclomoteurs, le maintien de l'équilibre et de la stabilité.

Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et demi-tours (importance du regard). Pour les cyclomoteurs, exercices sans et avec passager. Maintien de la stabilité.

Réaliser des manœuvres de freinage et d'évitement.

Séquence 2 et 4. — formation pratique en circulation (Durée : 4 heures de conduite effective par élève)

Pour chacune des compétences à développer, le formateur devra insister sur l'importance :

- De l'utilité et du respect de la règle ;
- De la prise d'information, de la communication et du partage de la route avec les autres usagers;
- Des facteurs et de la prise de conscience des risques.

Le module en circulation doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes : Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation :

s'insérer en sécurité dans la circulation ;

- prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu.

Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter :

- Freinage et, pour le cyclomoteur, maintien de la stabilité ;
- Arrêt et départ en circulation (feux, stop...);
- ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter.

Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers.

Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité...).

Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances. Négocier un virage.

Choisir la position sur la chaussée :

- En ligne droite, virage, en situation de croisement ou de dépassement ;
- En tenant compte de la signalisation verticale et horizontale (marquages au sol, voies réservées...);
- En intégrant les particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts...).

Franchir les différents types d'intersections :

- détecter et identifier le type d'intersection ;
- évaluer la visibilité ;
- adapter sa vitesse ;
- respecter les règles relatives aux ordres de passage ;
- S'arrêter, le cas échéant, et repartir ;
- dégager une intersection.

Changer de direction :

- avertir de son intention :
- se placer. Tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts...);

AGRMT: E0306910660 Tel:04.78.83.92.50

@:contact@conduiteplus.com

- adapter sa vitesse;
- respecter les règles de priorité;
- dégager l'intersection.



Séquence 3. — sensibilisation aux risques en rendez-vous pédagogique (avec parents si mineur) (durée : minimum 1 heure)

Afin d'être pleinement bénéfique aux élèves, cette séquence doit être organisée entre les séquences 2 et 4 précitées. Sont abordés les thèmes suivants :

- Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules;
- La vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage);
- échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse ;
- échanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation.

69009 LYON

Tel:04.78.83.92.50

AGRMT: E0306910660

@:contact@conduiteplus.com



PROGRAMME DE FORMATION A LA CATEGORIE A1 DU PERMIS DE CONDUIRE

Préambule

Le permis A1 autorise la conduite des motocyclettes dont la cylindrée n'excède pas 125 cm³ dont la puissance n'excède pas 11 kW et dont le rapport puissance/poids est inférieur à 0,1 kW par kilogramme. Son obtention est soumise notamment à des conditions d'âge, de formation et de réussite à un examen composé d'une épreuve théorique générale (le code) et d'une épreuve pratique de conduite.

1) Les enjeux de la formation préparatoire au permis de conduire

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc. Les conducteurs de motocyclette sont largement surexposés pour ce qui est du risque routier. L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoirêtre, savoir-faire et savoir-devenir.

2) L'organisme de formation

Raison sociale: SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS

Adresse: 14 rue roger salengro 69009 LYON

Adresse électronique : autoecole-conduiteplus@hotmail.fr

Téléphone : 04.78.83.02.50 Siret : 47832576400015

Agrément préfectoral : E0306910660

Code NAF: 8553Z

Gérant : Mr KARSENTY LIONEL

Responsable Légal: MR KARSENTY LIONEL

Responsable des relations avec les élèves : MR KARSENTY LIONEL

3) Les prérequis

- avoir minimum 16 ans
- Être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR

La conduite des véhicules de catégorie A1 est autorisée sous réserve d'être titulaire de l'un des permis suivants :

- · A;
- A2, A3, A ancienne définition ;
- B: voir conditions ci-dessous;
- C, C1, C limité (délivré avant le 1^{er} juillet 1990) ;
- D (délivré avant le 1^{er} juillet 1990);
- Licence de circulation délivrée avant le 1^{er} avril 1958.

Équivalences Permis B - Permis A1 : les modalités depuis le 1er janvier 2011 :

AGRMT: E0306910660 Tel:04.78.83.92.50

@:contact@conduiteplus.com



Depuis le 1er janvier 2011, tous les titulaires du permis B qui souhaitent conduire un véhicule à deux-roues motorisé de 50 à 125 cm³ (L3e) ou un tricycle à moteur (L5e plus communément appelé scooter à trois roues) de plus de 50cm³, quelle que soit sa puissance, ont l'obligation de suivre une formation de 7 heures, sauf les personnes pouvant présenter un relevé d'information d'assurance de moins de 5 ans couvrant l'usage de l'un ou l'autre de ces véhicules durant la période considérée. Les titulaires d'une quelconque catégorie de permis de conduire obtenu avant le 1er mars 1980 sont exonérés de la formation 7 heures uniquement s'ils souhaitent conduire un véhicule à deux-roues motorisé de moins de 125 cm³.

Depuis le 19 janvier 2013, il est en plus nécessaire, pour les usagers de tricycles à moteur (L5e), de plus de 15 kW, d'être âgés de 21 ans révolus.

Cette formation de 7 heures est mise en place pour les titulaires du permis B qui souhaitent conduire une motocyclette légère (de 50 à 125 cm³) ou un tricycle à moteur (L5e).

Cette formation de 7 heures n'est pas restrictive dans le temps. Elle concerne tous les titulaires du permis B souhaitant acquérir une motocyclette de cylindrée comprise entre 50 et 125 cm³ ou un tricycle à moteur L5e.

Pour prétendre à cette formation, il faut avoir obtenu le permis B depuis au moins deux ans. Néanmoins, elle peut être suivie un mois avant la date anniversaire des 2 ans d'obtention de la catégorie B du permis de conduire.

Les titulaires du permis B ayant assuré une motocyclette légère ou un tricycle au cours des cinq années précédant le 1^{er} janvier 2011 sont exemptés de cette formation.

4) La durée de la formation

- 20 heures (minimum légal obligatoire) si passage aux examens ;
- 7 heures dans le cas d'une formation qualifiante pour les conducteurs évoqués précédemment.

5) Le programme de la formation 20 heures minimum

- une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation
- une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :
 - o dispositions légales en matière de circulation routière ;
 - o le conducteur ;
 - o la route;
 - les autres usagers de la route;
 - o réglementation générale et divers ;
 - o précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule ;
 - o éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite ;
 - o équipements de sécurité des véhicules ;
 - o règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

14 rue Roger Salengro 69009 LYON

AGRMT: E0306910660 Tel:04.78.83.92.50

@: contact@conduiteplus.com



Une formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant :

	Programme de formation détaillée		
Compétences générales	Compétences		
1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.	 Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur Adopter un comportement sécuritaire sur la machine, descendre de la machine en sécurité Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances Monter et rétrograder les rapports de vitesse Maîtriser la réalisation d'un freinage Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager) Maîtriser l'utilisation de l'embrayage Maîtriser les techniques d'inclinaison Réaliser un freinage d'urgence 		
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales. Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.	 Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation Adapter l'allure aux situations Être en mesure de s'arrêter ou stationner et repartir en sécurité Tourner à droite et à gauche Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire 		
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers. Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.	 Évaluer et maintenir les distances de sécurité Croiser, dépasser et être dépassé Négocier les virages de la façon la plus sécurisante Communiquer avec les autres usagers Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie Connaître la particularité des véhicules lourds et savoir se rendre visible S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites 		
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique Formation avec un enseignant de	 Suivre un itinéraire de manière autonome Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence 		

Code NAF: 8553Z RCS: 478325764 LYON

14 rue Roger Salengro 69009 LYON

AGRMT: E0306910660 Tel:04.78.83.92.50

@:contact@conduiteplus.com



la conduite	-	Pratiquer l'éco-conduite
diplômé.		

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du deux-roues motorisés ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

L'ensemble du programme de formation est détaillé dans le livret d'apprentissage et dans la fiche de suivi de chaque élève.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

6) Les moyens pédagogiques :

Une salle de projection climatisée, munis de chaises, tables, tableau magnétique, vidéoprojecteur, box interactive.

Un parc moto composé de 3 véhicules 125 cm3,

Une piste composée de 4 travées d'entraînement.

7) L'encadrement pédagogique :

Celui-ci est encadré par Lionel Karsenty responsable pédagogique et enseignant de la catégorie deux roues. Ainsi que de notre enseignante Mireille Viricel.

8) Les moyens d'évaluations mis en œuvre :

Un contrôle et un bilan des connaissances est effectués à chaque séance. Un examen blanc est réalisé avant toute programmation d'examen. La validation de la formation est validée par l'obtention de l'examen. L'établissement est tenu par une obligation de moyen

9) Les épreuves d'examen

L'épreuve théorique générale

L'épreuve se déroule dans un centre d'examen géré par un opérateur privé agréé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM (questionnaire à choix multiple). Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

L'épreuve pratique comprend deux phases :

- Une épreuve hors circulation de 15 minutes qui comprend une vérification du véhicule, un test de maniabilité (maîtrise de la moto sans l'aide du moteur, à allure lente et à allure normale) et un test oral qui aborde trois thèmes : le motard et sa moto, le motard et les autres, le motard et sa formation ; ainsi qu'une interrogation sur la réglementation et la signalisation spécifique aux véhicules deux-roues motorisés.
- Une épreuve en circulation de 30 minutes si la première épreuve s'est conclue positivement, qui explore huit domaines de compétence : utiliser les commandes, prendre l'information, analyser et décider, communiquer, diriger son véhicule, adapter son allure, utiliser la chaussée et maintenir les espaces de sécurité. Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation

AGRMT : E0306910660 Tel :04.78.83.92.50

@:contact@conduiteplus.com



8) Programme : la formation pratique et théorique de 7 heures en détail

L'objectif de cette formation est de familiariser le futur conducteur avec ce type de véhicule. Ces sept heures de théorie et de pratique sont également l'occasion de réfléchir au comportement et à la place que chacun occupe au milieu de la circulation. La formation met en avant l'importance de la prise de conscience des risques et la nécessité de respecter les règles. Elle insiste également sur les avantages à adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement.

Séquence 1 : formation théorique (durée 2 heures)

Sur les 7 heures de formation, 2 heures sont consacrées à un enseignement théorique. Le programme débute par une analyse des accidents les plus caractéristiques impliquant les motocyclettes légères et les tricycles à moteur. Il se prolonge avec des conseils qui permettent d'appréhender les dangers de la route, comme la conduite sous la pluie ou de nuit.

La personne en formation est sensibilisée à l'importance de se rendre détectable auprès des autres usagers, de s'équiper en vêtements protecteurs de qualité (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale et chaussures montantes). L'élève apprend également à se méfier des risques concernant l'adhérence. Cela va de l'attention à une trace de gasoil, au passage d'un ralentisseur, à la présence de gravillons, de peintures au sol ou de plaques métalliques.

Enfin, cet enseignement théorique aborde les conséquences physiques et physiologiques des chocs contre les obstacles fixes présents dans certains aménagements de la route, y compris à petite vitesse.

Séquence 2. — Maniabilité hors circulation (durée : 2 heures) (« sur plateau ») :

Ces 120 minutes sont consacrées à la prise en main du véhicule et aux vérifications indispensables : huile, pression et usure des pneumatiques, poignée d'accélérateur, système de freinage. La personne en formation apprend à démarrer en toute sécurité, à bien positionner son corps, à monter et à descendre les vitesses, à anticiper les manœuvres de freinage et d'évitement et à s'arrêter. Le futur usager d'une motocyclette légère ou d'un tricycle à moteur est enfin sensibilisé à bien positionner son regard. Il est ensuite formé à tenir l'équilibre à petite vitesse avec et sans passager, en ligne droite et en virage.

Séquence 3. — Circulation et clôture de la formation (Durée : 3 heures)

Cette dernière partie de la formation de 7 heures se fait en et hors agglomération.

À l'issue des3 heures, le conducteur doit être capable d'adapter sa vitesse à la circulation, de choisir la bonne voie et de bien se placer sur la chaussée en fonction notamment des angles morts des véhicules lourds. Il devra savoir franchir une intersection, changer de direction et dépasser en toute sécurité. Il doit enfin savoir négocier un virage correctement.

14 rue Roger Salengro 69009 LYON

AGRMT: E0306910660 Tel:04.78.83.92.50

@:contact@conduiteplus.com



PROGRAMME DE FORMATION A LA CATEGORIE A2 DU PERMIS DE CONDUIRE

Préambule

Depuis le 2 juin 2016, la catégorie du permis A2 est destinée à tous les conducteurs de motocyclettes, dès 18 ans, avec ou sans side-car, d'une puissance n'excédant pas 35 kW et dont le rapport puissance/poids est inférieur à 0,2 kW/kg. Ces motocyclettes ne doivent pas être issues d'un modèle développant plus de 70kW.

1) Les enjeux de la formation préparatoire au permis de conduire

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc. Les conducteurs de motocyclette sont largement surexposés pour ce qui est du risque routier. L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoirêtre, savoir-faire et savoir-devenir.

2) L'organisme de formation

Raison sociale: SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS

Adresse: 14 rue roger salengro 69009 LYON

Adresse électronique : autoecole-conduiteplus@hotmail.fr

Téléphone : 04.78.83.02.50 Siret : 47832576400015

Agrément préfectoral : E0306910660

Code NAF: 8553Z

Gérant : Mr KARSENTY LIONEL

Responsable Légal : MR KARSENTY LIONEL

Responsable des relations avec les élèves : MR KARSENTY LIONEL

3) Les prérequis

- Avoir 18 ans minimum;
- Être titulaire de l'attestation scolaire de sécurité routière 2è niveau (ASSR 2) ou de l'attestation de sécurité routière (ASR).

4) Le public visé

Tous publics

5) La durée de la formation

14 rue Roger Salengro 69009 LYON

AGRMT: E0306910660 Tel:04.78.83.92.50

@:contact@conduiteplus.com

20 heures (minimum légal obligatoire)



6) Le programme de la formation

- une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation
- une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :
 - dispositions légales en matière de circulation routière
 - le conducteur
 - la route
 - les autres usagers de la route
 - réglementation générale et divers
 - précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
 - éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
 - équipements de sécurité des véhicules
 - règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Une formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant :

	Programme de formation détaillé
Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation Formation avec un enseignant de la conduite diplômé. 2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales. Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.	 Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur Adopter un comportement sécuritaire sur la machine, descendre de la machine en sécurité Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances Monter et rétrograder les rapports de vitesse Maîtriser la réalisation d'un freinage Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager) Maîtriser l'utilisation de l'embrayage Maîtriser les techniques d'inclinaison Réaliser un freinage d'urgence Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation Adapter l'allure aux situations Être en mesure de s'arrêter ou stationner et repartir en sécurité Tourner à droite et à gauche Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.	 Évaluer et maintenir les distances de sécurité Croiser, dépasser et être dépassé Négocier les virages de la façon la plus sécurisante Communiquer avec les autres usagers Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie Connaître la particularité des véhicules lourds et savoir se rendre visible S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide

Code NAF: 8553Z RCS: 478325764 LYON

14 rue Roger Salengro 69009 LYON

AGRMT: E0306910660 Tel:04.78.83.92.50

@:contact@conduiteplus.com



Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.	 Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.	 Suivre un itinéraire de manière autonome Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifique à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence Pratiquer l'éco conduite

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du deux-roues motorisés ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

L'ensemble du programme de formation est détaillé dans le livret d'apprentissage et dans la fiche de suivi de chaque élève. Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

7) Les moyens pédagogiques :

Une salle de projection climatisée, munis de chaises, tables, tableau magnétique, vidéoprojecteur, box interactive.

Un parc moto composé de 3 véhicules 125 cm3, 3 véhicules Kawasaki Z650.

Une piste composée de 4 travées d'entraînement.

8) L'encadrement pédagogique :

Celui-ci est encadré par Lionel Karsenty responsable pédagogique et enseignant de la catégorie deux roues. Ainsi que de notre enseignante Mireille Viricel.

9) Les moyens d'évaluations mis en œuvre :

Un contrôle et un bilan des connaissances est effectués à chaque séance. Un examen blanc est réalisé avant toute programmation d'examen. La validation de la formation est validée par l'obtention de l'examen. L'établissement est tenu par une obligation de moyen.

10) Les examens :

L'épreuve théorique générale

L'épreuve se déroule dans un centre d'examen géré par un opérateur privé agréé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type questionnaire à choix multiple (QCM). Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

L'épreuve pratique comprend deux phases :

69009 LYON

AGRMT: E0306910660 Tel:04.78.83.92.50

@:contact@conduiteplus.com



- Une épreuve hors circulation de 15 minutes qui comprend une vérification du véhicule, un test de maniabilité (maîtrise de la moto sans l'aide du moteur, à allure lente et à allure normale) et un test oral qui aborde trois thèmes : le motard et sa moto, le motard et les autres, le motard et sa formation ; ainsi qu'une interrogation sur la réglementation et sur la signalisation spécifique aux deux-roues motorisés.
- Une épreuve en circulation de 30 minutes si la première épreuve s'est conclue positivement, qui explore huit domaines de compétence : utiliser les commandes, prendre l'information, analyser et décider, communiquer, diriger son véhicule, adapter son allure, utiliser la chaussée et maintenir les espaces de sécurité. Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner mention 2 roues accompagne les élèves à chaque examen.

PROGRAMME DE FORMATION A LA CATEGORIE A DU PERMIS DE CONDUIRE

Préambule

La catégorie A du permis de conduire permet la conduite de toutes les motocyclettes et tricycles ainsi que les quadricycles à moteur d'une puissance maximum de 15 kW.

1) Les enjeux de la formation préparatoire au permis de conduire

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc. Les conducteurs de motocyclette sont largement surexposés pour ce qui est du risque routier. L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoirêtre, savoir-faire et savoir-devenir.

2) L'organisme de formation

Raison sociale : SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS

Adresse: 14 rue roger salengro 69009 LYON

Adresse électronique : autoecole-conduiteplus@hotmail.fr

Téléphone : 04.78.83.02.50 Siret : 47832576400015

Agrément préfectoral : E0306910660

Code NAF: 8553Z

Gérant : Mr KARSENTY LIONEL

Responsable Légal : MR KARSENTY LIONEL

Responsable des relations avec les élèves : MR KARSENTY LIONEL

3) Les prérequis

- o être titulaire de la catégorie A2 du permis de conduire depuis 2 ans minimum
- La formation peut être suivie dans un délai de 3 mois avant la date d'anniversaire des 2 ans d'obtention du permis A2

4) Le public visé

Tous publics

5) La durée de la formation

14 rue Roger Salengro 69009 LYON

AGRMT: E0306910660 Tel:04.78.83.92.50

@:contact@conduiteplus.com



7 heures

6) Le programme de la formation

Cette formation est réalisée sous la présence constante et effective d'un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des motocyclettes.

Elle s'inscrit dans une démarche « postpermis » et a notamment pour objectifs :

- d'amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW;
- de comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW;
- de travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

Séquence 1. — Théorie (durée : 2 heures)

Présentation. Explications et échanges sur les thèmes suivants : accidentalité, détectabilité, vitesse, conduite et produits psychoactifs.

Présentation : l'(es) élève(s) est (sont) amené(s) à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto, sous forme d'un tour de table en cas de formation collective, à partir des éléments suivants : type de permis détenu(s) et année(s) d'obtention, nombre de kilomètres parcourus par an, type de motocyclette(s) utilisée(s), perception des dangers de la route, attentes à l'égard du stage...

Accidentalité, vitesse, détectabilité:

Présentation, par l'enseignant, des statistiques globales de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes.

Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes et aux quatre principaux cas d'accidents impliquant les motocyclettes.

Explication et échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse :

- vitesse et perception visuelle ;
- vitesse et trajectoire : regard, freinage, maintien de l'allure et accélération ;
- vitesse et conséquences sur l'équilibre, la force centrifuge, le freinage, l'adhérence.

Explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection pour la sécurité et sur les conséquences, pour l'intégrité physique du motard, de l'absence d'équipement ou d'un équipement inadapté en cas d'accident et/ou de chute.

Conduite et produits psychoactifs :

Statistiques : lien entre produits psychoactifs (notamment alcool, drogues et médicaments) et accidentalité routière.

Explications et échanges sur les effets psychologiques et physiologiques des produits psychoactifs dans le cadre de la conduite.

Les sanctions.

Séquence 2. — Maniabilité hors circulation (durée : 2 heures)

(Durant cette séquence, chaque élève doit disposer d'une motocyclette).

L'objectif de cette séquence n'est pas de reproduire les exercices exigés lors de la formation en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie A2.

Il s'agit de s'adapter à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...) et surtout de démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la

69009 LYON

AGRMT: E0306910660

Tel:04.78.83.92.50

@:contact@conduiteplus.com



gestion de situations dangereuses. La réalisation des exercices est laissée au choix du formateur, à partir des thématiques listées ci-dessous ; ces exercices peuvent être réalisés avec un passager.

Explications et travail sur les situations de changements de direction à droite et à gauche :

- mouvements et positionnements du regard ;
- mouvements et positionnements de la tête et du corps ;
- comprendre l'utilité du slalom au regard de la réalité des situations rencontrées en circulation et réalisation d'exercices.

Explications et travail sur le freinage :

- Utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon dissociée;
- Utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon concomitante ;
- Explications sur le transfert des masses ;
- Comment s'arrêter et repartir en courbe.

Explications et travail sur les techniques d'inclinaison :

Réalisation d'exercices sur l'inclinaison de la machine : travail du guidon, des pieds et des genoux.

Séquence 3. — Circulation et clôture de la formation (Durée : 3 heures) (Pour cette séquence une seule motocyclette est utilisée).

Circulation:

L'objectif de cette séquence est de réaliser un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.

- la séquence de circulation s'effectue avec un maximum de quatre élèves ;
- dans le véhicule suiveur prend place l'enseignant, installé au poste de conduite, en liaison radio avec l'élève conducteur de la motocyclette ainsi que, le cas échéant, au maximum trois autres élèves en situation d'écoute pédagogique;
- Chaque élève effectue 30 minutes au minimum de conduite, à l'issue desquelles 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation.

Ce bilan comprend:

- Le ressenti de l'élève sur sa prestation ;
- Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation;
- Un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kW;
- Clôture de la formation (20 minutes), échanges et bilan de la journée de formation (sous forme d'un tour de table en cas de formation collective).

69009 LYON

AGRMT: E0306910660

Tel:04.78.83.92.50

@:contact@conduiteplus.com



PROGRAMME DE FORMATION A LA CATEGORIE B DU PERMIS DE CONDUIRE

Préambule

Le permis B permet la conduite de :

- véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises,
- véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).

Le permis B autorise à conduire les mêmes véhicules avec une remorque :

- si le PTAC de la remorque est ≤ à 750 kg
- si le PTAC de la remorque + PTAC du véhicule tracteur est ≤ à 3,5 tonnes

1) Les enjeux de la formation préparatoire au permis de conduire

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maitrise des compétences en matière de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

2) L'organisme de formation :

Raison sociale: SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS

Adresse: 14 rue roger salengro 69009 LYON

Adresse électronique : autoecole-conduiteplus@hotmail.fr

Téléphone: 04.78.83.02.50 Siret: 47832576400015

Agrément préfectoral : E0306910660

Code NAF: 8553Z

Gérant : Mr KARSENTY LIONEL

Responsable Légal: MR KARSENTY LIONEL

Responsable des relations avec les élèves : MR KARSENTY LIONEL

SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS 14 RUE ROGER SALENGRO 69009 LYON N° TVA Intracommunautaire :FR44478325764 N° SIRET :47832576400015 Code NAF: 8553Z RCS: 478325764 LYON

14 rue Roger Salengro

69009 LYON

AGRMT: E0306910660 Tel:04.78.83.92.50

@:contact@conduiteplus.com



Les prérequis :

- avoir minimum 17 ans
- Être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR

3) Le public visé

Tous publics

4) La durée de la formation

20 heures minimum légal

5) Les objectifs de la formation

- une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation
- une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :
 - dispositions légales en matière de circulation routière
 - le conducteur
 - la route
 - les autres usagers de la route
 - réglementation générale et divers
 - précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
 - éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
 - équipements de sécurité des véhicules
 - règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Une formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant :

	Programme de formation détaillé		
Compétences générales	Compétences		
Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	 Connaitre les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire Démarrer et s'arrêter Doser les accélérations et les freinages à diverses allures Utiliser la boite de vitesses Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire Regarder autour de soi et avertir Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité 		
2. Appréhender	- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte		
la route et	- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation		
circuler dans les	 Adapter l'allure aux situations Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité 		

14 rue Roger Salengro 69009 LYON

AGRMT: E0306910660

Tel:04.78.83.92.50

@:contact@conduiteplus.com



conditions normales.	 Tourner à droite et à gauche en agglomération Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	 Evaluer et maintenir les distances de sécurité Croiser, dépasser et être dépassé Passer des virages et conduire en déclivité Connaitre les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	 Suivre un itinéraire de manière autonome Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie Connaitre les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer Connaitre les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence Pratiquer l'écoconduite

Chaque compétence et sous-compétences seront traitées en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage· et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail...;
- l'auto-évaluation.

L'ensemble du programme de formation est détaillé dans le livret d'apprentissage et dans la fiche de suivi de chaque élève. Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

10) Les moyens pédagogiques :

Une salle de projection climatisée, munis de chaises, tables, tableau magnétique, vidéoprojecteur, box interactive.

Une salle dédiée au simulateur de conduite.

Un parc auto composé de 20 véhicules boite mécanique et boite automatique.

11) L'encadrement pédagogique :

Celui-ci est encadré par Lionel Karsenty responsable pédagogique et enseignant.

Ainsi que de notre équipe pédagogique composée de 4 enseignants diplômés d'État possédant le Bepecaser ou titre professionnel ESCR .

12) Les moyens d'évaluations mis en œuvre :

Un contrôle et un bilan des connaissances est effectués à chaque séance. Un examen blanc est réalisé avant toute programmation d'examen. La validation de la formation est validée par l'obtention de l'examen. L'établissement est tenu par une obligation de moyen.

13) Les épreuves d'examen

L'examen théorique général

AGRMT: E0306910660 Tel:04.78.83.92.50

@:contact@conduiteplus.com



L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM. Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

L'examen pratique :

À compter du 1er août 2014, elle est réalisée par un Inspecteur des permis de conduire et de la sécurité routière sur le véhicule de l'établissement d'enseignement. L'épreuve dure 32 minutes. Elle comprend :

- la vérification de la recevabilité des documents d'examen ;
- l'accueil du candidat, la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale ;
- la présentation de l'épreuve par l'examinateur ;
- l'installation au poste de conduite ;
- les réglages du véhicule nécessaires avant le départ et réalisés par le candidat ;
- une phase de conduite effective d'une durée minimale de 25 minutes ;
- la réalisation d'un test de la vue ;
- la réalisation de deux manœuvres particulières à tester en relation avec la sécurité routière (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière);
- des questions portant notamment sur la vérification d'un élément technique en relation avec la sécurité routière, à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule ;
- la mise en action d'un accessoire ou commande d'accessoire en cours de circulation ;
- l'établissement du certificat d'examen du permis de conduire.
- Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner accompagne les élèves pour l'épreuve pratique

AGRMT: E0306910660 Tel:04.78.83.92.50

@:contact@conduiteplus.com



PROGRAMME DE FORMATION A LA CATEGORIE B en AAC DU PERMIS DE CONDUIRE

Préambule:

Le permis B permet la conduite de :

- véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises,
- véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).

Le permis B autorise à conduire les mêmes véhicules avec une remorque :

- si le PTAC de la remorque est ≤ à 750 kg
- si le PTAC de la remorque + PTAC du véhicule tracteur est ≤ à 3,5 tonnes

1) Les enjeux de la formation préparatoire au permis de conduire

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maitrise des compétences en matière de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

2) L'organisme de formation :

Raison sociale: SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS

Adresse: 14 rue roger salengro 69009 LYON

Adresse électronique : autoecole-conduiteplus@hotmail.fr

Téléphone : 04.78.83.02.50 Siret : 47832576400015

Agrément préfectoral : E0306910660

SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS 14 RUE ROGER SALENGRO 69009 LYON N° TVA Intracommunautaire :FR44478325764 N° SIRET :47832576400015 Code NAF : 8553Z RCS : 478325764 LYON

14 rue Roger Salengro

69009 LYON

AGRMT: E0306910660 Tel:04.78.83.92.50

@:contact@conduiteplus.com

Code NAF: 8553Z

Gérant : Mr KARSENTY LIONEL

Responsable Légal: MR KARSENTY LIONEL

Responsable des relations avec les élèves : MR KARSENTY LIONEL

3) Les prérequis

- avoir minimum 15 ans
- Être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR

4) Le public visé

Tous publics

5) La durée de la formation

20 heures (minimum légal obligatoire)

6) Les objectifs de la formation

- une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation - une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :

- dispositions légales en matière de circulation routière
- le conducteur
- la route
- les autres usagers de la route
- réglementation générale et divers
- précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- équipements de sécurité des véhicules
- règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Une formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme Suivant :

Programme de formation détaillé		
Compétences générales	Compétences	
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	 Connaitre les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire Démarrer et s'arrêter Doser les accélérations et les freinages à diverses allures Utiliser la boite de vitesses Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire Regarder autour de soi et avertir Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité 	
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.	 Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation Adapter l'allure aux situations Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité Tourner à droite et à gauche en agglomération 	

14 rue Roger Salengro 69009 LYON

AGRMT: E0306910660 Tel:04.78.83.92.50

@:contact@conduiteplus.com



	- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
	- S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans	- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
des conditions	- Croiser, dépasser et être dépassé
difficiles et	- Passer des virages et conduire en déclivité
partager la route	 Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
avec les autres	- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
usagers	- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
	- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une	- Suivre un itinéraire de manière autonome
conduite	- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
autonome, sûre	- Connaitre les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
et économique	- Connaitre les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
ct cconomique	- Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules
	- Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence
	- Pratiquer l'écoconduite

7) Les épreuves d'examen

L'examen théorique général :

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM. Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

L'examen pratique :

À compter du 1er août 2014, elle est réalisée par un Inspecteur des permis de conduire et de la sécurité routière sur le véhicule de l'établissement d'enseignement. L'épreuve dure 32 minutes. Elle comprend :

- la vérification de la recevabilité des documents d'examen ;
- l'accueil du candidat, la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale ;
- la présentation de l'épreuve par l'examinateur ;
- l'installation au poste de conduite ;
- les réglages du véhicule nécessaires avant le départ et réalisés par le candidat ;
- une phase de conduite effective d'une durée minimale de 25 minutes ;
- la réalisation d'un test de la vue ;
- la réalisation de deux manœuvres particulières à tester en relation avec la sécurité routière (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière);
- des questions portant notamment sur la vérification d'un élément technique en relation avec la sécurité routière,
 à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule;
- la mise en action d'un accessoire ou commande d'accessoire en cours de circulation ;
- l'établissement du certificat d'examen du permis de conduire.

Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner accompagne les élèves pour l'épreuve pratique

AGRMT: E0306910660 Tel:04.78.83.92.50

@:contact@conduiteplus.com



PROGRAMME DE FORMATION A LA CATEGORIE B78 DU PERMIS DE CONDUIRE

1) Préambule

La catégorie de permis de conduire B78 est requise pour la conduite d'un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.

2) Les enjeux de la formation

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoir, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi. Apprendre à conduire un véhicule à changement de vitesses manuel est une démarche éducative exigeante, votre formateur va vous guider dans votre progression.

L'objectif de cette formation est de familiariser le futur conducteur avec ce type de véhicule. Ces sept heures de pratique sont également l'occasion de réfléchir au comportement et à la place que chacun occupe au milieu de la circulation. La formation met en avant l'importance de la prise de conscience des risques et la nécessité de respecter les règles. Elle insiste également sur les avantages à adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement.

3) L'organisme de formation :

Raison sociale: SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS

Adresse: 14 rue roger salengro 69009 LYON

Adresse électronique : autoecole-conduiteplus@hotmail.fr

SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS 14 RUE ROGER SALENGRO 69009 LYON N° TVA Intracommunautaire :FR44478325764 N° SIRET :47832576400015 Code NAF : 8553Z RCS : 478325764 LYON

14 rue Roger Salengro

69009 LYON AGRMT : E0306910660

Tel:04.78.83.92.50

@:contact@conduiteplus.com

Téléphone : 04.78.83.02.50 Siret : 47832576400015

Agrément préfectoral : E0306910660

Code NAF: 8553Z

Gérant : Mr KARSENTY LIONEL

Responsable Légal : MR KARSENTY LIONEL

Responsable des relations avec les élèves : MR KARSENTY LIONEL

4) Les prérequis

Depuis le 1^{er} janvier 2017, on peut suivre une formation dispensée en auto-école de 7h et qui permet ensuite de conduire aussi bien les voitures équipées d'une boîte automatique que celles équipées d'une boîte manuelle. Pour accéder à cette formation, il faut :

- Un délai minimal de 3 mois à compter de la réussite à l'examen du permis.
- Avoir passé le permis en boîte automatique pour des raisons de confort et non par obligation médicale (code B78).
- Il doit attendre la réception du permis définitif (sans la restriction) avant de conduire un véhicule en boîte manuelle.

5) Le public visé

Tous public

6) La durée de la formation

7 heures

7) Le programme de la formation

Cette formation est réalisée sous la présence constante et effective de l'enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner et sur un véhicule à changement de vitesses manuel, relevant de la catégorie B du permis de conduire, appartenant à l'établissement.

A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser en sécurité un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de la conduite.

Cette formation est pratique mais des apports théoriques indispensables sont délivrés par l'enseignant à bord du véhicule.

Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre.
- Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Dans des conditions de circulation variées, simples et complexes :

- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précipitées et adopter les techniques de l'éco-conduite.
- Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

Séquence 1. — (Durée 2 heures)

Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre
- Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Séquence 2. — (Durée 5 heures)

AGRMT : E0306910660 Tel :04.78.83.92.50

@:contact@conduiteplus.com



Dans des conditions de circulation variées, simples et complexes. Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précipitées et adopter les techniques de l'éco-conduite.
- Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation

A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser en sécurité un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de la conduite.

Cette formation est pratique mais des apports théoriques indispensables sont délivrés par l'enseignant à bord du véhicule.